

François Lavie, Président de l'AE-EPS

2^{ème} Biennale de l'AE-EPS

Samedi 21 et dimanche 22 octobre 2017 à la Faculté des Sciences du Sport de Nancy

*Pour que tous les élèves apprennent en EPS!
Quels repères et quels parcours de formation?*

Devant le succès de la première Biennale en 2015, et conformément à l'engagement qui avait été pris, le Conseil national est heureux de vous annoncer la tenue de la **deuxième Biennale de l'AE-EPS le samedi 21 et le dimanche 22 octobre 2017**. L'objectif est de pérenniser un événement national qui intéresse au premier chef les enseignants d'EPS à propos de questions fondamentales de notre discipline.

Dans le but de décentraliser les actions nationales mais aussi de créer des événements forts dans les régionales, cette Biennale 2017 se déroulera dans l'académie de Nancy-Metz et plus précisément à la **Faculté des Sciences du Sport de Nancy**.

La parution du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que des programmes du collège qui lui sont dédiés met le curriculum au centre de la réflexion. Dans le champ éducatif, le curriculum est un parcours de formation. Mais comme le signale Perrenoud¹, entre le curriculum formel, celui prescrit par l'institution, et le curriculum réel, celui des expériences que vit l'apprenant et qui le transformant, il y a toujours une distance. L'enjeu de ces nouveaux programmes est pourtant de permettre à tous les élèves « *de mieux apprendre pour mieux réussir, en*

maîtrisant les savoirs fondamentaux et en développant les compétences du monde actuel »². Dès la rentrée 2016, les enseignants de collège tenteront de mettre en application des programmes d'EPS qui restent toutefois assez généraux et demandent un travail de construction et de structuration de contenus pour être en phase avec la philosophie de la réforme du collège. Il était donc normal que l'AE-EPS, soucieuse de l'apprentissage de tous les élèves en EPS, se saisisse de cette thématique tout en l'étendant à l'ensemble du système scolaire.

Ainsi, lors de ce colloque professionnel, des enseignants d'EPS du premier et du second degré mais aussi des formateurs et des enseignants-chercheurs proposeront des communications visant à donner des repères sur le parcours de formation de l'élève en EPS. Mais comme pour la première biennale, la condition exigible de participation est de pouvoir illustrer les propos soutenus par des vidéos d'élèves en situation d'éducation physique et sportive. Cette disposition est en effet indispensable pour que les propositions s'enracinent dans les pratiques réelles.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à répondre à l'appel à communication ci-dessous et l'envoyer à l'adresse biennale@aeeeps.org

■ Appel à communication

Pour que tous les élèves apprennent en EPS ! Cette formule, à laquelle chacun souscrit a priori demande pourtant à être questionnée et analysée pour éviter de verser dans une pédagogie prescriptive simpliste vantant les vertus de la différenciation sans pour autant prendre en compte les problèmes de fond.

La question des enjeux vient en premier lieu. De quels savoirs indispensables ont-ils besoin pour vivre leur vie physique future ? Quelle est la contribution essentielle de l'EPS à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture ? Et comment faire en sorte que tous les élèves y aient accès ? Sans réponse précise à ces questions, la formule perd son sens et sa force.

Vient ensuite la problématique de la réussite du plus grand nombre dans un système scolaire de plus en plus hétérogène. Souhaiter que tous les élèves apprennent en EPS, c'est implicitement et inévitablement reconnaître qu'un certain nombre n'apprennent pas ou peu ! Mais les élèves

peuvent-ils tous apprendre la même chose au même moment ? Pourquoi certains réussissent et d'autres non ? Qu'est-ce que réussir en EPS ? Cela nécessitera d'identifier les obstacles didactiques, les difficultés motrices et les résistances affectives tenaces des élèves dans leurs apprentissages en EPS.

Ces questions ne peuvent être résolues sans parler des contenus de l'EPS qui doivent être envisagés de façon concomitante. Que doit-on apprendre en EPS ? Quels sont les apprentissages fondamentaux, accessibles dans le temps et les conditions scolaires ? Se focaliser sur les seuls contenus techniques ou spécifiques d'une APSA ne peut être à la hauteur des enjeux de la discipline. Les contenus d'enseignement revêtent une réalité beaucoup plus complexe qui comprend de multiples objets de différentes natures : des savoirs, des savoir-faire, des compétences, des capacités, des valeurs, des savoir-être, des attitudes, des comportements, etc. Par ailleurs déterminer ce que les élèves doivent apprendre

ne dispense pas d'une analyse précise de ce qu'ils apprennent réellement et de la manière dont ils le font. Comment les élèves s'y prennent-ils pour apprendre ce que leur propose l'enseignant ? Mais aussi comment l'enseignant s'y prend-il pour faire en sorte que les élèves apprennent ce qu'il projette pour eux ?

La philosophie des nouveaux programmes de collège incite d'ailleurs à « un enseignement plus attentif à ce qui est acquis, qu'à ce qui est théoriquement enseigné ». La logique de cycle à l'école primaire, étendue maintenant au collège, introduit une nouvelle façon de concevoir les contenus en donnant plus de temps à l'élève pour acquérir les connaissances et compétences du socle commun. Cette réflexion peut également être menée sur le cursus des lycéens. Quel programme intelligible et fonctionnel peut-on construire de l'école primaire au lycée ? Quels repères et quels parcours de formation pour garantir à chacun l'acquisition d'une culture commune ?

1) Perrenoud, Philippe. *Curriculum : le formel, le réel, le caché*. [En ligne]. http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1993/1993_21.html (consulté le 25/08/16).

2) Vallaud-Belkacem, Najat. Dossier collège : *Mieux apprendre pour mieux réussir*. [En ligne]. <http://www.education.gouv.fr/cid86831/college-mieux-apprendre-pour-mieux-reussir.html> (consulté le 25/08/16).

Les propositions de communication s'articuleront autour de trois axes :

1. Pour une APSA, une compétence propre ou un champ d'apprentissage, la détermination des contenus d'enseignement en lien avec les enjeux de la discipline. Quels enjeux éducatifs ? Quels parcours de formation ? Quelles étapes et quels repères de progressivité ?

2. La caractérisation des difficultés persistantes des élèves dans les compétences travaillées

(collège) ou les compétences attendues (lycée) : la re-problématisation des contenus, le repérage et le développement des démarches et ressources utilisées par les élèves pour apprendre, les démarches et dispositifs pédagogiques...

3. Une réflexion sur les réussites en EPS, y compris celles des élèves en situation de handicap, face à l'hétérogénéité des ressources. Quelles démarches d'enseignement ? Quelle régulation du processus éducatif ? Quels dispositifs de différenciation pédagogique ?

Nous invitons les enseignants d'EPS de l'école, du collège, du lycée et des universités, les formateurs et les enseignants-chercheurs, à réfléchir et à proposer des communications sur ces questions, à la condition indispensable qu'ils puissent illustrer leurs propos par des vidéos d'élèves en situation d'éducation physique et sportive.



Fiche d'adhésion AE-EPS 2016-2017

1^{er} août 2016 - 31 juillet 2017

<http://adherer.aeeps.org>

	ADHÉRENT	CONJOINT
Civilité	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Melle	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Melle
NOM	
PRÉNOM	
N°, Rue	
CP, Ville	
Téléphone
E-mail@.....@.....

Activité	<input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> En activité <input type="checkbox"/> Retraité	<input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> En activité <input type="checkbox"/> Retraité
Enseignant EPS	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si oui, poste en :	<input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Collège <input type="checkbox"/> Lycée <input type="checkbox"/> Université	<input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Collège <input type="checkbox"/> Lycée <input type="checkbox"/> Université
Autre profession :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ancienneté dans la profession	<input type="checkbox"/> - de 5 ans <input type="checkbox"/> De 5 à 25 ans <input type="checkbox"/> + de 25 ans <input type="checkbox"/> Retraité	<input type="checkbox"/> - de 5 ans <input type="checkbox"/> De 5 à 25 ans <input type="checkbox"/> + de 25 ans <input type="checkbox"/> Retraité
Adhérent l'an passé	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Signature :	Le : __ / __ / 20__	

TOUT SAVOIR SUR L'ADHÉSION

ADHÉRER À L'AE-EPS

- permet de participer aux activités proposées aux niveaux régional et national.
- comprend l'abonnement de la revue « Enseigner l'EPS » (3 numéros : octobre, janvier et avril). Note : les adhérents à jour de leur cotisation le 31 décembre 2015 recevront les 3 numéros en versions « papier » et « électronique ». Les adhérents tardifs (à partir du 1^{er} janvier 2016) auront accès uniquement à la version électronique de ces 3 numéros.
- donne le droit au téléchargement de 25 articles du fonds documentaire issus des ouvrages et de la revue.
- permet de recevoir via le « fil d'actualité » les informations de la vie associative et professionnelle dans votre boîte mail.
- permet de bénéficier d'un quota supplémentaire de 50 téléchargements pour 25 € »

ADHÉSION EN LIGNE

sur notre site : <http://adherer.aeeps.org>

ADHÉSION VOIE POSTALE

1. Remplir la fiche ci-jointe
2. Rédiger le chèque à l'ordre de la section régionale
3. Envoyer le tout au trésorier régional (cf : www.aeeps.org/regionales).

TARIFS

- Membres actifs ou associés (en activité ou retraité) : 40 €
- Couple : 60 € Etudiant : 20 €

CARTE D'ADHÉRENT

Elle est téléchargeable notre site une fois connecté.

Choix de la revue (cocher) : Papier* ou Téléchargeable

* choix possible seulement si l'adhésion est prise avant le 1^{er} janvier (avec la version PDF également disponible). A partir du 1^{er} janvier, seule la version PDF sera proposée.